

Annonces légales

Avis d'appel à manifestation d'intérêt



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

pour la mise en valeur de l'alpage du col du Coq (communes de Saint-Pierre-de-Chartreuse et du Plateau des Petites Roches) se situant dans l'Espace Naturel Sensible du col du Coq - Pravouta géré par le Département de l'Isère.

-Alpage de 218 ha propriété du Département de l'Isère.
-Capacité de chargement de l'alpage: 1500 ovins max.
Réponse formelle attendue au plus tard le **20/05/2022-16h**.

Dossier de candidature à retirer au

Département de L'Isère -
Direction de l'aménagement
- Service Patrimoine Naturel -
9, rue Jean Bocq CS41096
38022 Grenoble cedex 1 ou
sur le site

<https://www.isere.fr/marches-publics>

Avis SAFER



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 38 22 0043 01 : superficie totale : 2 ha 98 a 72 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcellaire : SAINT-SIMEON-DE-BRESSIEUX (2 ha 98 a 72 ca) - 'Beauregard': D- 111- 114- 116- 815[115]- 816[115]- 817[115]- 851[113]- 852[197] - 'Les charpennes': D- 814[68]. Zonage : SAINT-SIMEON-DE-BRESSIEUX : N - AU. Libre

AS 38 22 0044 01 : superficie totale : 81 a 12 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcellaire : MONTSEVEROUX (81 a 12 ca) - 'Le crozat': D- 593[592](J)- 593[592](K). Zonage : MONTSEVEROUX : A. Libre

AS 38 22 0042 01 : superficie totale : 2 ha 34 a 97 ca dont 35 a 75 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et dépendances non agricoles. Parcellaire : LA CHAPELLE-DU-BARD (2 ha 34 a 97 ca) - 'Au petouse': B- 452 - 'Aux cotes': B- 12- 15- 42- 43- 45- 54 - 'Aux teppes et lanteret': B- 60- 61- 63- 64- 65- 1078[62] - 'De la curtanne': B- 1089[192] - 'La curtanne': B- 191- 194- 208. Zonage : LA CHAPELLE-DU-BARD : RNU. Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **26/03/2022** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction38@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 44, avenue Marcellin Berthelot - 38029 GRENOBLE Cedex 02 - Tél : 04 38 49 91 30 Mail : direction38@safer-aura.fr.

XA 26 22 0040 JMC : superficie totale : 36 ha 48 a 16 ca dont 3 a 60 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcellaire : CHATILLON-SAINT-JEAN (28 a 92 ca) C- 527[365]- 529[364]. SAINT-PAUL-LES-ROMANS (35 ha 11 a 02 ca) WB- 15 WB- 58- 59 WC- 40- 42 WC- 67(J)- 67(K)- 89[60](B)- 89[60](D)- 89[60](AJ)- 89[60](AK)- 89[60](CJ)- 89[60](CK) WO- 57(J)- 57(K) WO- 74[56] ZA- 39- 108[38]- 109[38] ZA- 203[18](A)- 203[18](Z) ZA- 204[19](J)- 204[19](K) ZA- 297[153]- 298[153]. SAINT-LATTIER (1 ha 08 a 22 ca) ZB- 41(J)- 41(K). - Zonage : CHATILLON-SAINT-JEAN : A SAINT-PAUL-LES-ROMANS : A-N SAINT-LATTIER : A - Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **24/03/2022** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85, rue de la forêt BP 150 - 26905 VALENCE Cedex 09 - Tél : 04 75 41 51 33 Mail : direction26@safer-aura.fr.

Agenda

Réunions pro

Optimiser le pâturage pour résister aux aléas climatiques

Les chambres d'agriculture de la Drôme et de l'Isère proposent de monter des groupes d'échanges et de formations sur la thématique du pâturage : échanges entre éleveurs, visites d'élevage, accompagnement technique aux moments clefs de la saison de pâturage, mesure d'herbe,

outil de pilotage, interventions d'experts. Ce groupe s'adresse à tous types d'éleveurs : bovins laits, viande, ovin, caprins, équins...

Les éleveurs intéressés peuvent contacter **Jean-Pierre Manteaux - 06 22 42 53 88 - jean-pierre.manteaux@drome.chambagri.fr**

10 mars

Agriculteurs et solidarité internationale

Afdi Aura (Agriculteurs Français et Développement International Auvergne

Avis de changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par **Maître Damien CLAUSTRE, Notaire au sein de la SAS « LEXGROUP GRENOBLE »**, titulaire d'un Office Notarial à GRENOBLE, 7 rue Vicat, CRPCEN 38004, le 2 mars 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre M. Erjon MERKAJ et Mme Ouarda ASSEL, demeurant à GRENOBLE - (38000) 6 rue René Thomas.

M. est né à FIER (ALBANIE) le 6 janvier 1983,

Mme est née à LA TRONCHE (38700) le 3 juin 1982.

Mariés à la mairie de GRENOBLE (38000) le 11 mars 2011 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les 3 mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire

Suivant acte reçu par **Maître Claire GRIBAUDO, Notaire à GRENOBLE, 22 Boulevard Edouard Rey**, le 7 mars 2022, Monsieur Yves BRETON et Madame Laurence BERNARDY, demeurant ensemble à HUEZ (38750) 234 Avenue des Jeux, mariés à la mairie de HUEZ (38750) le 7 septembre 2002 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont effectué un changement partiel de régime matrimonial avec apport à la communauté d'un bien immobilier sis à HUEZ (38750) 160 Rue du Poutat, appartenant en propre à Monsieur Yves BRETON.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

Avis de création de chambre funéraire



M. : Luc Behra
L'entreprise : FUNECAP SUD EST dont le siège social est situé : rue du souvenir Français, maison Comba 83390 Cuers
à déposer un dossier de projet de création d'une chambre funéraire, dans un bâtiment existant sise :

139 rue Isaac Asimov - 38 300 Bourgoin-Jallieu - parcelle section CM 0042
Superficie de la chambre funéraire : 438 m² comprenant :

Un parking réservé à la chambre funéraire de 28 places dont 2 réservées aux Personnes à Mobilité Réduite

Une partie publique :

- 1 hall d'accueil d'environ 45 m²
- 4 salons de présentation d'environ 11,50 m², 23,50 m², 23,50 m² et 39,50 m²,
- 1 WC accessible aux Personnes à Mobilité Réduite d'environ 5 m²

Une partie technique :

- 1 Laboratoire d'environ 20.10 m²
- 1 Hall technique de 100 m²
- 1 vestiaire/sanitaire/douche de 14 m²
- 2 cellules réfrigérées comprenant 8 cases.
- 1 zone de stockage et préparation des cercueils.

L'extérieur du bâtiment existant, qui deviendra la maison funéraire sera modifié, avec la création d'ouvertures supplémentaires, la création d'habillages de type clairevoie et l'aménagement de l'entrée qui sera entourée de végétaux et de murets de type gabions.

Date envisagée de l'ouverture au public : août 2022

La chambre funéraire est accessible au public 24h/24 et 7j/7 par digicode (le code d'accès est fourni aux sociétés de pompes funèbres par le gestionnaire)

Cette création est soumise à décision préfectorale après consultation du conseil municipal concerné et avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires (CODERST).

L'ensemble de l'établissement respecte le décret 2011-121 du 28 Janvier 2011 relatif aux opérations funéraires.

3^{ÈME} ÉDITION

RENCONTRES SANITAIRES APICOLES

6

RENDEZ-VOUS AU COURS DE L'ANNÉE DÉDIÉS À LA SANTÉ DE L'ABEILLE

	WEBINAIRE 8h30 - 10h	Accessible à tous !
17/03	Déclarer à OMAA : un outil pour les apiculteurs	
14/04	Lutter contre le frelon asiatique en Auvergne Rhône-Alpes	
12/05	Découvrir l'engagement estival pour maximiser l'efficacité des traitements contre Varroa	
16/06	Réussir son traitement d'été : suivi d'infestation et pièges à éviter	
15/09	S'assurer de l'efficacité de son traitement d'été et savoir réagir	
20/10	Mettre en œuvre un traitement hivernal	

INFOS ET INSCRIPTIONS : www.frgdsaura.fr > rubrique Apiculture ou en flashant ce QR-Code >>

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS : rencontressanitairesapicoles@gmail.com

GDS Auvergne Rhône-Alpes

qtv Auvergne Rhône-Alpes

ADA ALRA

Agenda

Rhône-Alpes) organise sa première réunion du futur groupe Isère, de 14h à 17h, dans les locaux du Cerfrance Isère, 15 Rue Charles Lindbergh ZAC Air Parc, à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs.
Contact : afdiaura@afdiaura.fr

11 mars

Les JA en assemblée générale

Les Jeunes agriculteurs de l'Isère (JA 38) organisent leur assemblée générale électorale à Saint-Jean-de-Bournay à partir de 10 heures (huis clos) et de 11h30 pour l'assemblée plénière ouverte au public. Thème de cette partie : la PAC 2023.

A la salle des ifs, 13 rue Hector Berlioz à Saint-Jean-de-Bournay.

Contact et information : 06 67 29 58 13

14 mars

Les moutonniers se

retrouvent

L'assemblée générale de l'association des éleveurs ovins de l'Isère aura lieu à 10 heures à la mairie de Chirens. Elle sera suivie d'un buffet au Gaec du Château, au Petit Souillet à Voiron. Activités de l'association et actions prévisionnelles seront au menu. Un débat et une réflexion auront lieu sur les conditions de travail en élevage ovin : quelles ressources pour se faciliter le travail et limiter la pénibilité ? Une visite de la bergerie de Martine et Jérémie Charlot se déroulera en fin de réunion.

15 et 21 mars

Les plantes bio-indicatrices

Une formation est proposée par la chambre d'agriculture de l'Isère sur la reconnaissance des plantes bio-indicatrices pour mieux comprendre les

sols. Grâce à une bonne connaissance de la flore présente, on peut évaluer l'état des parcelles sur les aspects physiques, chimiques et biologiques. De là découlent les pistes de solution à mettre en œuvre pour améliorer le comportement des sols et des cultures.
Renseignement auprès d'Olwen Thibaud, conseillère grandes cultures, au 04 76 20 67 89 ou 06 07 80 88 43

15 au 17 mars

Le Sival à Angers

Le salon du végétal se tient en décalé par rapport à ses dates ordinaires en raison de la crise sanitaire. Voir le programme détaillé sur terredauphinoise.fr

18 mars

Congrès FDSEA de l'Isère

A Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, salle de spectacle, derrière la